

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUL représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

AGER 002-167/13/CC

■ Budget Assainissement - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2013 - Affectation des augmentations d'autorisations de programme

DEASV 13/9348/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'établissement du Budget Primitif 2013 traduit la nécessaire maîtrise des crédits diminués d'un million d'euros par rapport à l'exercice précédent, dans le respect de la valorisation du territoire et de l'action en faveur du développement durable.

Pour atteindre cet objectif, ont été ciblés le maintien des opérations récurrentes, la poursuite des opérations en cours et la seule création des opérations spécifiques planifiées de longue date qui ne donneront lieu qu'à des dépenses d'études en 2013.

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2013, il est proposé :

- de créer six nouvelles autorisations spécifiques de programme qui seront affecté au programme prévisionnel pour un montant total de 11 571 906 euros HT.
- d'augmenter le montant de deux opérations spécifiques et quatre opérations pluriannuelles pour un montant total de 5 610 367,41euros HT.

Par ailleurs, l'ensemble des autorisations spécifiques feront l'objet de délibérations distinctes au fur et à mesure des besoins.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après.

Après en avoir délibéré :

Décide

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Article 1 :

Sont approuvées l'augmentation et l'affectation d'autorisations pluriannuelles de programme, pour un montant total de 384 615 euros réparti conformément aux dispositions ci-après :

Code opération	Commune	Libellé opération	AP initiale HT	augmentation AP HT	AP globale HT
Opérations génériques					
(F110) 2012/00067	Allauch	Allauch – Travaux Ass 2012/2013	421 405.00	175 585.00	596 990.00
(F110) 2012/00099	MPM	ASS- Etudes collecte (ING) 2012/2013	83 612.00	83 612.00	167 224.00
(F110) 2012/00104	Roquefort	Roquefort – Travaux Ass 2012/2013	54 348.00	41 806.00	96 154.00
(F110) 2012/00105	Sausset	Sausset – Travaux Ass 2012/2013	125 418.00	83 612.00	209 030.00
Opérations génériques		Total sous-politique F110 Revalorisations AP		384 615.00	

Article 2 :

Est approuvée la création de nouvelles autorisations spécifiques de programme, d'un montant de 11 571 906 euros HT, réparti conformément aux dispositions ci-après :

Sous-politique	Code opération	Commune	Libellé opération	création AP HT
Opérations spécifiques				
F110	Projet13/9	Allauch	Desserte sanitaire Enco de Botte – Langouste	668 896.00
F110	Projet13/10	Marseille	Restructuration du collecteur Littoral Sud – Pointe rouge – 13008	2 257 525.00
F110	Projet13/11	Marseille	Desserte sanitaire de la Traverse de la Seigneurie – 13009	618 729.00
F110	Projet13/17	Marseille	Extension du réseau d'assainissement du chemin de la Nerthe – 13016	250 836.00
Total F110			Total sous-politique F110 Créations AP spécifiques	3 795 986.00
F130	Projet13/3	Le Rove	Reconstruction de la STEP du Rove/Niolon	1 086 957.00
F130	Projet13/1	MPM	Amélioration du fonctionnement de la Step de la Palun	6 688 963.00

Signé le 22 Mars 2013
 Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Total F130			Total sous-politique F130 Créations AP spécifiques	7 775 920.00
Opérations spécifiques			Total des créations d'autorisations spécifiques de programme sur le budget Ass 2013	11 571 906.00

Article 3 :

Est approuvée l'augmentation de deux autorisations de programme spécifiques pour un montant de 5 225 752,41 euros HT réparti conformément aux dispositions ci-après :

Code opération	Commune	Libellé opération	AP initiale HT	augmentation AP HT	AP globale HT
Opérations spécifiques					
(F110) 2011/00227	Marseille	Desserte sanitaire Meiffren Bastide Longue	919 732.00	209 030.00	1 128 763.00
Total F110		Total sous-politique F110 Revalorisations AP		209 030 .00	
(F130) I527401	MPM	Station biologique Marseille	155 769 220.00	5 016 722.41	160 785 942.41
Total F130		Total sous-politique F130 Revalorisations AP		5 016 722.41	
Opérations spécifiques		Total des augmentations d'autorisations spécifiques de programme sur le budget Ass 2013		5 225 752.41	

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits pour les opérations génériques et spécifiques en augmentation ou en création au Budget 2013 et suivants : Chapitres 20, 21 et 23, Natures 2031, 2033, 2182, 2183, 2184, 231310, 231510, 231511, 231520, 231521, 231530 et 231531 – Sous-Politique F110, F130.

Pour Visa,
 Le Vice-Président Délégué
 A l'Eau et l'Assainissement

Christian AMIRATY

Pour Présentation,
 La Présidente Déléguée de la Commission
 Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
 Le Président de la Communauté Urbaine
 Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

Signé le 22 Mars 2013
 Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013